



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Nous ne laisserons pas les autorités confisquer nos mobilisations**

Samedi 5 décembre 2020, aux quatre coins du pays, dans les villes comme dans les zones rurales, plus de 90 manifestations, rassemblements ou bureaux d'embauches ont été organisés par la CGT, avec d'autres organisations syndicales ou associations. Des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées derrière un mot d'ordre « Pas de droits sociaux sans libertés publiques ».

Si, dans des dizaines de d'endroits, tout s'est bien passé, certains préfets ont, eux, jeté de l'huile sur le feu. Certains, comme à Bordeaux, Montpellier, Rouen ou Lyon, ont pris des interdictions, de tout ou parties, des manifestations, au dernier moment, afin de priver les organisateurs de tout recours judiciaire.

Le tristement célèbre préfet Lallement, à Paris, a, lui, choisi la politique de la terre brûlée. Suite à son échec judiciaire lors de la manifestation précédente, il n'a pas pu renouveler son interdiction de manifester. Qu'à cela ne tienne, au bout de quelques centaines de mètres, le cortège sera bloqué et le service d'ordre de la CGT sera matraqué, en voulant protéger les manifestants. Nous dénonçons les arrestations violentes et abusives comme celle d'une de nos camarades privés d'emploi dont le seul tort serait d'être présente ou, plus sûrement, de porter les revendications des travailleurs impactés par le chômage.

Les chaînes infos auront eu leurs images de violence et les revendications sont passées sous silence, à la grande satisfaction du gouvernement.

Hausse de la précarité, multiplication des licenciements, réformes de l'assurance-chômage et des retraites, libertés publiques, libertés d'expression... Tant que les politiques ultralibérales et autoritaires ne cesseront pas, le gouvernement trouvera la CGT sur sa route.

Plus que jamais, il y a urgence à imposer notre « jour d'après », à base de vivre ensemble et de solidarité.

Montreuil, le 7 décembre 2020